

VOIE LITTORALE en 17 : YVES-ECHILLAIS(2)

7- (suite) Continuer tout droit. Au rond-point « La Forêt », aller tout droit. Prendre l'avenue du 8 mai 1945, et continuer. Au sommet de la butte prendre sur la droite la rue du 19 mars 1962. Au stop, après un petit virage, prendre sur la droite et passer le pont sur la voie ferrée. Quitter le pont par la gauche en direction du centre ville ; 8 bd Aristide Briand sur la droite, le restaurant Le Thermalia -menu ouvrier-. Passer devant la gare SNCF ; prendre la rue des Broussailles. On arrive au bassin de Bougainville. Tourner à droite vers le port (Av Marcel Dassault). Au bout, à gauche, prendre le quai de l'étoile.

Traverser la route au pont de Papenburg. On longe toujours le port (quai aux Vives). Au bout du quai, prendre à gauche pour rejoindre la Charente -Quai Bellot-.

8-km 11 : On passe devant l'hôtel « la Corderie Royale ». On s'infléchit sur la gauche pour rejoindre la Charente que l'on va longer ; sur la droite, la Corderie Royale ».

Prendre la passerelle sur la gauche. Passer au-dessus du radoub Louis XV, puis devant la carcasse du bateau-porte,-au niveau de la dernière passerelle, belle vue sur l'Hermione ! (mai 2013...)* Suivre la Charente par le « chemin de Charente jusqu'au pont transbordeur. *A ce niveau, vous êtes à 15 mn de marche de l'auberge de jeunesse que vous trouverez sur la droite à 20 m du chemin...- le grand bâtiment en bois nous tourne le dos !-. Continuer ou reprendre le chemin jusqu'au pont transbordeur.

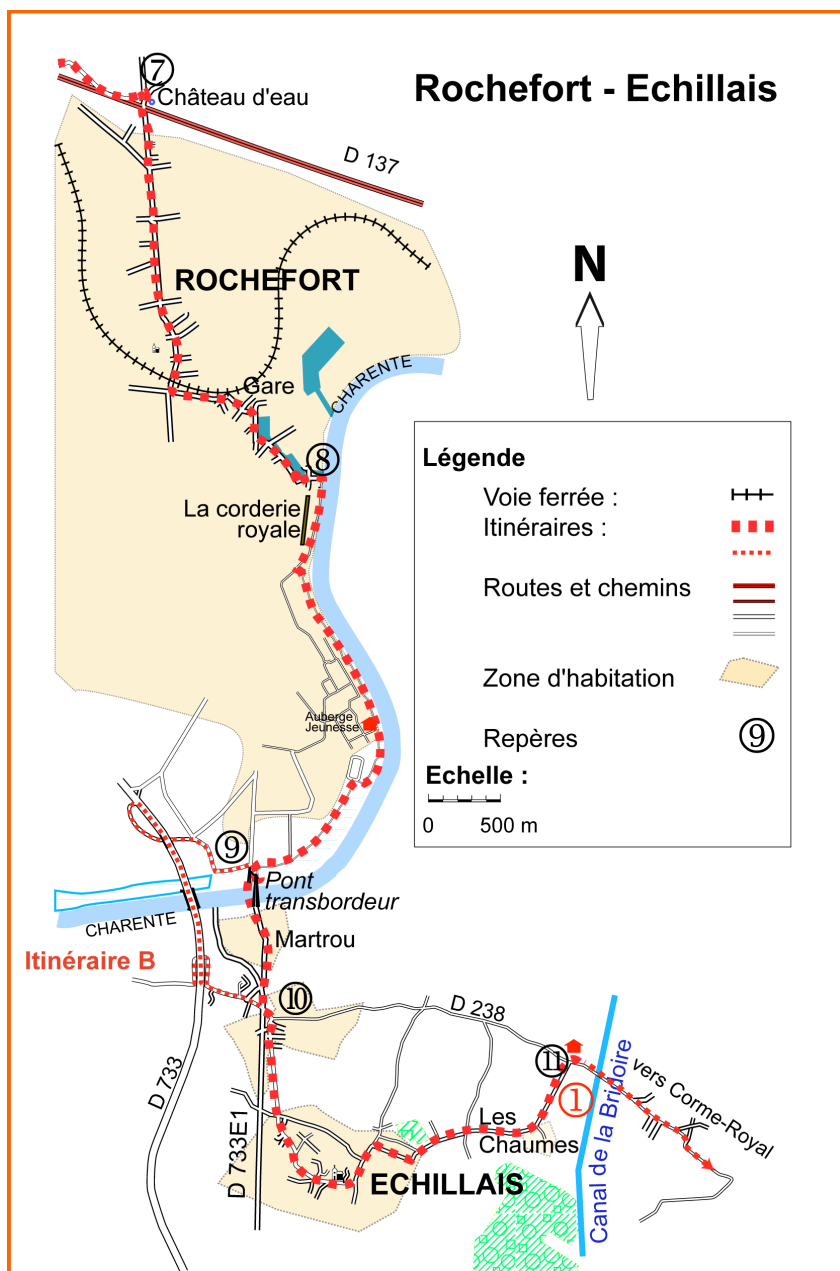
9-km 14.5 : Prendre le Pont-transbordeur pour traverser la Charente. Sinon, passer par le viaduc - voir itinéraire B sur la carte- . A la sortie du Pont-transbordeur, aller tout droit. On est sur le GR 360. Echillais.

10-km 15.3 : Au carrefour, aller tout droit jusqu'à la rue de la Traversière située sur la gauche, 100 m plus loin. Au bout de la rue de la Traversière, prendre sur la droite. Au bout, traverser la rue du gros Chêne et prendre la rue Le Frelin.

Au rond-point, aller tout droit, rue de l'église. On passe l'office du tourisme.

Prendre la rue du Chant de l'alouette sur la gauche et tourner à droite dans la rue des Ouches, direction du terrain des sports. Au bout de la rue en « T », continuer la rue des Ouches sur la gauche. Suivre «terrain des sports».

11 - km 18 : Après le terrain des sports, poursuivre tout droit. Au niveau du gîte d'étape, prendre sur la droite. (2015, Gîte fermé)



Renseignements divers sur cette étape :

Rochefort : toutes commodités, accueil pèlerin rue Pierre Loti et auberge de jeunesse (proche Chemin)

A Echillais : **accueil familial à 300 m du pont transbordeur** : en sortant de la nacelle, tourner à gauche, prendre le petit chemin, passer devant la maison du transbordeur et vous êtes dans la rue de Martrou : hébergement au no 5.

2016, le pont transbordeur est en travaux, suivre l'itinéraire B !

Liste des hébergements sur « la voie littorale en 17 » et horaires pont transbordeur sur :

<http://www.compostelle17.fr/-Hebergements-.html>

Ce circuit vous est proposé sans garantie sur les modifications de dernière minute et indépendantes de notre volonté... merci de nous signaler tout souci ...